

Pour se protéger et protéger les autres : le vélo est mon geste barrière



Le déconfinement progressif est engagé depuis le 11 mai dernier et il conduit peu à peu à reprendre le cours de nos différentes activités.

Parmi les bonnes nouvelles, le vélo est sous les projecteurs et à l'honneur. En effet, sa pratique se révèle comme un geste barrière bien adapté à la situation actuelle. Elle réduit le risque de contamination, permet de respecter la distanciation physique minimum, permet d'éviter l'engorgement des villes, de soulager les transports publics, renforce le système immunitaire et améliore la qualité de l'air et donc notre santé.

Le vélo : une solution pour se déplacer et un geste barrière à ne pas négliger !

C'est le bon moment pour investir dans une petite reine ou de le sortir de la cave !

<https://www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/velo-geste-barriere/>

Profitez du coup de pouce de l'Etat pour la révision de votre vélo et d'une remise en selle

Le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a mis en place un dispositif nommé "Coup de Pouce Vélo"

- Un coup de pouce pour une aide financière de 50€ pour les réparations de vélo auprès de professionnels affiliés. La liste des partenaires est disponible sur la plateforme dédiée. Plus d'infos :

<https://coupdepoucevelo.fr/auth/particulier/faire-reparer>

- Un coup de pouce pour une prise en charge d'une séance d'accompagnement d'une heure: prise en main du vélo, circulation en ville, choix de l'antivol... La liste des partenaires affiliés est disponible sur la plateforme dédiée.

<https://coupdepoucevelo.fr/auth/particulier/remettre-en-selle>

Bon à savoir pour le **campus stéphanois**, les associations OCIVÉLO et VELO EN QUARTIER sont d'ores et déjà positionnées pour proposer un accompagnement individuel dans le cadre de leurs actions vélo-école.

Ocivélo

38 rue d'Arcole, 42000 Saint-Étienne

04 77 21 18 29

<https://ocivelo.fr/>

Vélo en quartier

2 place des Carrières, 42000 Saint-Étienne

06 52 38 14 50

Tous les frais d'abonnements au service **VéliVert** (1 an, 7 jours, 1 jour) sont gratuits jusqu'au 31 décembre 2020 avec la possibilité d'utiliser gratuitement un vélo pendant 30 minutes, au-delà, le service est facturé 1€ par demi-heure supplémentaire : <https://www.saint-etienne-metropole.fr/services-aux-habitants/deplacements/en-velo>

Pour plus d'informations sur Saint-Etienne Métropole :

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/actualites/transport/transport/tous-en-velo>

Bon à savoir pour le **campus Gardannais**, une association est référencée dans le dispositif à Marseille. Vous trouverez plus de choix dans le secteur marchand. Coordonnées sur le site du "Coup de Pouce Vélo".

Collectif Vélos en Ville

24 rue Moustier, 13001 Marseille

09 54 58 88 77

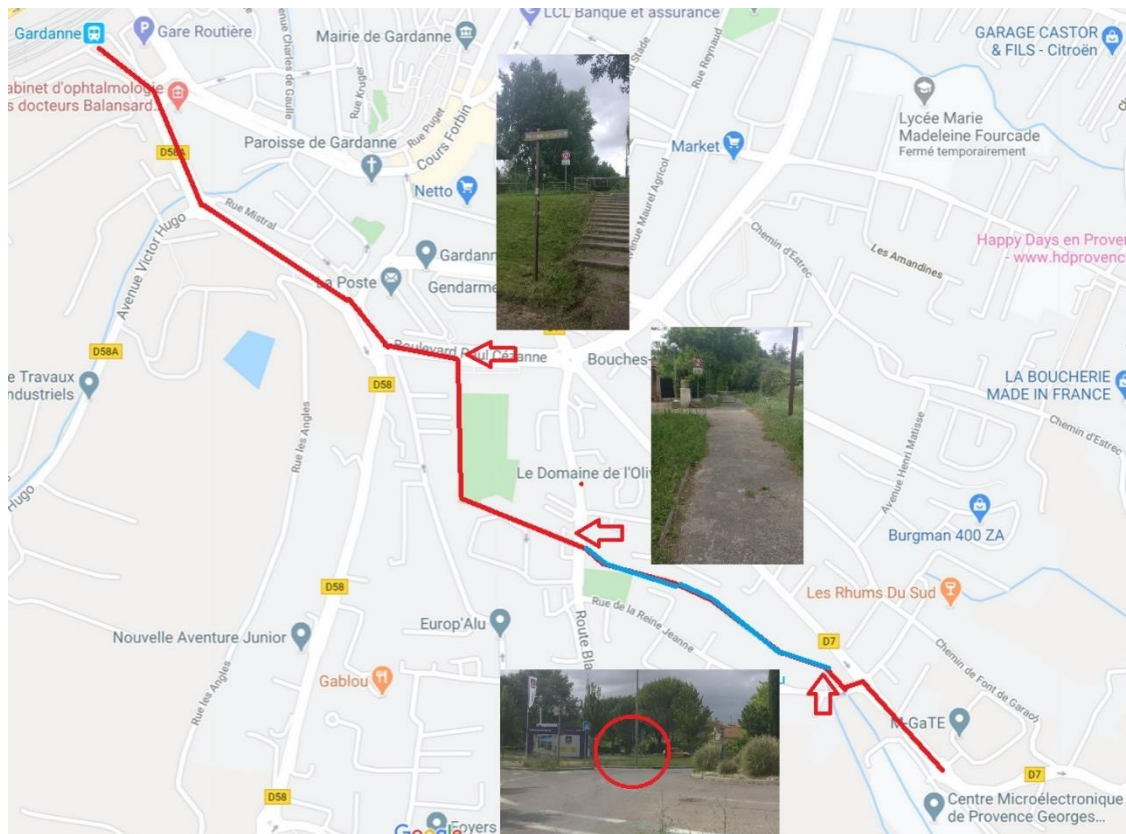
<https://www.velosenville.org/>

Les tickets **Levélo** de 1 à 7 jours gratuits jusqu'au 30 juin 2020

Pour plus d'informations :

<https://www.ampmetropole.fr/actualites/reprise-transport>

Vous pouvez rejoindre facilement le campus depuis la gare, à pied ou à vélo en suivant l'itinéraire ci-dessous :



Des aides pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE)

Si vous achetez un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide de l'État, appelée bonus vélo à assistance électrique.

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>